

Bio-raffinerie d'algues à Plouenan (29) : opportunité ou dérive ?

Cette usine dite de bio-raffinerie transforme des algues pour l'alimentation humaine et animale, et pour produire des engrais. Inaugurée le 9 septembre dernier, elle est installée à Plouenan (29) dans l'ancien site industriel de la Compagnie Bretonne de l'Artichaut (CBA). Lavage, cracking, séparation des éléments, extraction moléculaire, hydrolyse de protéines... Cette filiale de la [Sica](#) récolte algues rouges, brunes, mais aussi les algues vertes, afin de les valoriser sous un [projet baptisé Ulvans](#). C'est là que le bât blesse.

Utiliser les algues vertes, soit. Mais il ne faudrait pas se réjouir de leur prétendu potentiel économique, en oubliant qu'elles sont nées d'un problème environnemental grave, selon Arnaud Clugery, coordinateur régional de l'action associative d'[Eau et Rivières de Bretagne](#). Pour ce militant associatif, *« il y a tout d'abord un abus de langage à utiliser le préfixe « bio » (pour bio-raffinerie ndlr), en désignant les industries nouvelles et tout ce qui a trait au vivant : c'est le déguisement d'une réalité environnementale grave. Ce raffinage d'algues est une filière qui est notamment basée sur la récolte des algues vertes, alors qu'on cherche à les faire disparaître ! »*.

La proportion inconnue d'algues vertes

Une fois récoltées, les algues sont stockées et conditionnées dans les 1200 m² du bâtiment. Cette étape bouclée, elles sont envoyées à Bréhan (56), où elles seront transformées, soit en protéines alimentaires, soit en engrais exportés vers des marchés porteurs comme la Chine, la Russie ou encore l'Asie du Sud Est.

Considérée comme « *une première mondiale* », selon Hervé Balusson, le PD-G d'[Olmix](#), et principal partenaire financier de ce projet, l'usine pourra traiter 15 000 tonnes d'algues par an. Nous ne parvenons pas à connaître la part d'algues vertes comprise dans ces 15 000 tonnes traitées, malgré nos tentatives pour contacter le groupe Olmix, ou encore la Sica. Impossible donc, de préciser ce point. Reste que pour Arnaud Clugery « *Un tel projet qui se présente dans la durée et la pérennité, et dont la ressource s'avère un problème environnemental, est illégitime et malhonnête intellectuellement.* »

Des atouts séduisants...

Selon le Pôle Mer Bretagne de Brest, les protéines végétales extraites de ces algues vertes pourraient remplacer les protéines animales utilisées dans l'alimentation animale et l'élevage aquacole. Autre éclairage : le projet Ulvans devrait aider au « *développement de solutions phytopharmaceutiques qui remplaceront progressivement les herbicides, insecticides et fongicides par des produits naturels, issus de matières algales.* » Ce serait aussi une aubaine pour le secteur de la santé animale, en substituant les molécules biosourcées aux molécules chimiques, bénéfiques notamment pour le développement des défenses immunitaires.

« *Nous ne nous opposons pas au développement de la filière des algues en Bretagne, se défend Arnaud Clugery. Nous avons peur qu'on finisse par se réjouir de l'existence des algues vertes, sous un prétexte économique* », déplore-t-il.

Une filière créatrice d'emploi ?

En outre, pour faire tourner la boutique, l'usine vient de créer 25 emplois et projette de doubler ce chiffre d'ici à deux ans. Sur ce point, Arnaud Clugery est catégorique : « *même si des emplois sont créés dans la bio-raffinerie, cela ne compensera jamais la perte d'emplois causée par la prolifération d'algues vertes dans d'autres domaines comme la conchyliculture, le tourisme ou encore la pêche. La priorité*

est de les faire disparaître. » Et non d'en faire le moteur d'une économie potentielle ?

En quête d'étude globale...

Pour Alain Menesguen, chercheur à l'Ifremer, « Les marées vertes pointent une pollution qui révèle les fuites d'azote de l'agriculture intensive. Il faut les diminuer en bassin versant. Or, aucun document ne prouve la valeur ajoutée des algues vertes, nous ne savons rien du potentiel économique de ces ressources. 15 000 tonnes sont traitées par l'usine, cela représente de toute façon une partie très mince du total des algues vertes présentes sur les côtes bretonnes chaque année. »

Côté impact environnemental, le conseil de gestion du parc marin d'Iroise a effectué des études quant au ramassage des algues vertes sur les plages, sous l'impulsion de l'État. Et en Baie de Douarnenez, des tests de plusieurs types de ramassages ont été effectués en 2010 et 2011. Dans la rade de Brest, c'est [BMO](#) (Brest métropole Océane ndlr) qui a lancé des études d'impacts sur le ramassage en mer. Quant au ramassage des algues rouges et brunes, qui seront également traitées par la bio-raffinerie, aucune étude d'impact n'est pour l'instant accessible.

Plus d'infos

<http://www.pole-mer-bretagne.com/ulvans-valoriser-les-algues-vertes-pour-la-nutrition-et-la-sante-animale.php>

www.eau-et-rivieres.asso.fr

wwwz.ifremer.fr/institut

□



Conférence environnementale : des réactions partagées

50% de consommation d'énergie en moins d'ici 2050. C'est l'objectif fixé par François Hollande dans son discours d'ouverture de la conférence environnementale, vendredi. Un objectif qui fait partie intégrante de la transition énergétique dans laquelle veut s'engager la France. *"La transition énergétique n'est pas un choix de circonstances, n'est pas un compromis, n'est pas une négociation. La transition énergétique, c'est une décision stratégique. Ce n'est pas un problème, c'est la solution"*, a-t-il ainsi rappelé, tout en précisant que la loi sur cette transition énergétique devrait être conclue pour fin 2014.

Plusieurs mesures ont été annoncées par le chef de l'état. Parmi elles, le passage de la TVA concernant les travaux de rénovation énergétique des bâtiments de 10% à 5% en 2014, le lancement d'un plan d'aide à la rénovation thermique avec octroi d'une aide financière aux ménages, la réaffirmation de la fermeture de Fessenheim en 2016 et de la limitation de la part du nucléaire à 50% dans le mix énergétique d'ici 2025, ou encore la mise en place d'une fiscalité écologique, la fameuse « taxe carbone », qui sera instaurée de façon progressive à partir de 2014.

« Il reste du chemin à parcourir »

Ces annonces, et plus largement la conférence environnementale, ont divisé. Europe Ecologie-Les Verts « prend acte et salue les grandes orientations sur la transition énergétique fixées par le Président de la République lors de son discours d'ouverture de la seconde Conférence environnementale », selon Jean-Philippe Magnen, porte-parole du parti politique. Les associations environnementales se montrent plus critiques. La plupart estiment que le thème de l'énergie a occulté les autres thématiques, notamment celles discutées lors des tables rondes (eau, biodiversité marine, économie circulaire...). « Il nous reste visiblement du chemin à parcourir pour que le président de la République intègre un certain nombre d'enjeux de la transition écologique. Ce discours est une redite de celui de l'année dernière, mais avec un périmètre réduit à la seule transition énergétique », commente ainsi [France Nature Environnement](#).

Du côté de [Greenpeace](#), ce sont les annonces concernant le nucléaire qui n'ont pas convaincu. « Le président de la République a réaffirmé la fermeture de Fessenheim d'ici fin 2016 mais c'est loin d'être suffisant : la promesse faite de faire baisser la part du nucléaire à 50% passe forcément par la fermeture de 10 réacteurs d'ici 2017 et 20 réacteurs d'ici 2020. », déclare l'association. [La Fédération Nationale des Usagers des Transports \(Fnaut\)](#) "approuve la création d'une Contribution Energie-Climat (CCE), mais regrette que le secteur des transports ne soit pas concerné à court terme. Le gouvernement maintient par ailleurs la hausse de la TVA sur les transports collectifs et d'autres décisions contradictoires avec ses objectifs : la FNAUT exprime son incompréhension". Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, où une conférence environnementale devrait se tenir à nouveau.

Plus d'infos

www.developpement-durable.gouv.fr/-La-conference-environnementale,5900-.html

« Ce qui reste en forêt », un polar au cœur de l'Amazonie

Surprise sur une plage des côtes guyannaise. Deux naturalistes amateurs membres d'une association de protection de l'environnement, en pleine opération de comptage de tortues, tombent nez à nez avec un cadavre d'albatros, en provenance directe des terres australes. Comment l'oiseau est-il arrivé jusqu'ici ? Un scientifique spécialiste des mouvements des oiseaux est retrouvé mort, dans une grotte en pleine forêt amazonienne, les poumons remplis d'eau, à quelques kilomètres de la station scientifique de Japigny, appartenant au CNRS. Y-a-t-il un lien entre les deux affaires ? Quels rôles jouent les orpailleurs et les clandestins qui travaillent pour eux, oeuvrant dans la forêt en toute illégalité ? C'est à ces questions, et bien d'autres encore, que le capitaine Anato et le lieutenant Vacaresse devront répondre, tout en essayant de gérer au mieux leurs problèmes personnels et familiaux, au fil de leurs investigations en territoire guyannais, où ils vont aller de surprises en surprises.

Une faune et une flore riches et luxuriantes

Un territoire que l'auteur, Colin Niel, connaît particulièrement bien. Ingénieur en environnement, spécialisé dans la protection de la biodiversité, il a travaillé pendant plusieurs années en Guyane, qui fut d'ailleurs déjà le théâtre de son précédent roman, premier volet des enquêtes du capitaine Anato, intitulé « Les hamacs de carton ». Avec Ce

qui reste en forêt, il embarque le lecteur au cœur de l'éco-système amazonien, et donne à voir de sa faune et sa flore riche et luxuriante, avec une écriture directe et rythmée. Si l'intrigue est classique, le cadre de l'enquête l'est moins. Le lecteur part à la découverte du milieu scientifique, du travail des naturalistes sur le terrain, notamment dans une station en pleine forêt que l'auteur décrit dans le roman comme le lieu « où l'on comprend l'importance des forêts dans la lutte contre le réchauffement climatique, où l'on découvre les dernières espèces de mammifères inconnues, où l'on étudie de cycle permanent de l'éco-système le plus complexe de la planète, où se joue le sort réservé à l'Amazonie par les grands de ce monde ». *Ce qui reste en forêt* est un roman agréable à lire, avec des personnages attachants, qui invite au voyage et au dépaysement.

Ce qui reste en forêt, de Colin Niel, éditions du Rouergue, 336 pages, 18 euros.

Plus d'infos

www.lerouergue.com

Conférence environnementale : les associations sur le qui-vive

84 mesures. Voilà le contenu de la feuille de route qui a découlé de la première conférence environnementale, réunie à

Paris les 14 et 15 septembre 2012, et dont les travaux ont porté autour de 5 grands chantiers : transition énergétique, reconquête de la biodiversité, prévention des risques sanitaires environnementaux, financement de la transition et fiscalité écologique, gouvernance environnementale. Sur toutes ces mesures, 24 ont été réalisées, et 39 engagées, [selon le ministère du développement durable, qui a présenté le bilan le 11 septembre dernier](#). Le deuxième round est engagé à partir de demain, toujours au conseil économique social et environnemental de Paris. Cette année, 5 nouveaux chantiers sont programmés : l'économie circulaire, les emplois et la transition énergétique, la politique de l'eau, la biodiversité marine, la mer, les océans ; l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Un bilan mitigé

Les associations invitées n'ont pas manqué de réagir au bilan de l'édition 2012. Ainsi, pour la [Fondation Nicolas Hulot](#), « *le bilan de la première conférence environnementale s'avère pour le moment insuffisant au regard des enjeux et des ambitions annoncées, alors même que la transition écologique peut contribuer à sortir de la crise.* » La fondation affirme également que « *Si des avancées notables sont à relever, comme l'interdiction du Bisphénol A, d'autres chantiers doivent encore être accélérés sur les questions de biodiversité, d'énergie et de fiscalité écologique en particulier* ». Même son de cloche du côté de [France Nature Environnement](#). Si l'association a apprécié « *la tenue du débat national sur la transition énergétique* », elle estime qu'« *on ne peut pas dire que la mise en œuvre de la feuille de route 2012, issue de la conférence environnementale, soit satisfaisante* ».

Une place pour l'éducation à l'environnement

Pour 2013, Europe Ecologie – Les Verts estime que « *Ce rendez-vous est capital. C'est là qu'après des mois de paroles doivent être posés les actes, définis les objectifs et les calendriers.* ». Quant à France Nature Environnement, son

président, Bruno Genty, déclare dans un communiqué « *Nous sommes prêts à jouer le jeu de la concertation, mais les attentes sont à la hauteur de notre investissement ! Le PLF 2014 sera le véritable indicateur de l'engagement politique de cette majorité sur le chemin de la transition écologique* ».

Certains se réjouissent des chantiers qui vont être mis en route. C'est le cas du [Reeb \(Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne\)](#), qui fédère plus de 150 adhérents, associatifs et individuels, en Bretagne. « *Nous sommes très contents de la place laissée à l'éducation à l'environnement dans cette conférence, le travail des acteurs du secteur commence à porter ses fruits.* », commente Maryline Lair, animatrice du réseau. « *C'est la première fois que l'éducation à l'environnement et au développement durable occupe une telle place, dans une table-ronde où notamment 3 ministres seront présents* », poursuit-elle, « *Nous attendons avec impatience les conclusions* ».

Plus d'infos

www.developpement-durable.gouv.fr/-La-conference-environnementale,5900-.html

Conversion en bio : »Content de ne pas avoir à travailler avec des produits phytosanitaires »

Pourquoi avoir fait le choix de la conversion ?

En 2009, juste avant mon installation, le technicien porc fermier d'Argoat nous a prévenu que, au-delà de deux ans, il n'y aurait pas forcément de débouchés garantis dans la filière. Deux ans, c'est la durée de la conversion du système. Et puis, je trouvais déjà la bio positive. D'abord parce qu'en bio, on n'utilise pas de produits phytosanitaires. Je suis très content de me dire que je n'ai pas eu et que je n'aurais pas à travailler avec des produits phyto. Pour le voisinage et puis aussi pour moi-même, pour des raisons de santé.

En plus, mes parents avaient déjà fait une démarche de réduction des intrants : engrais et phyto. Ils avaient aussi beaucoup avancé sur l'autonomie de l'exploitation et leur capacité à produire leur propre alimentation. Nous sommes à environ 85% d'autonomie alimentaire. Le passage en bio m'a aussi aidé à faire ma place sur la ferme. Quand les cédants sont installés depuis 30 ans, ils connaissent bien leur système et c'est dur de faire passer ses idées. Or, avec la bio, on est obligé de réfléchir différemment. Nous avons remis en cause les anciennes pratiques pour en apporter de nouvelles.

Comment ont évolué vos résultats techniques et économiques ? En êtes-vous satisfaits ?

Il est encore trop tôt pour le dire puisque je ne suis en conversion que depuis mai 2009. Mais dans l'étude économique, j'ai déjà prévu de réduire le nombre d'animaux pour accroître la valeur ajoutée et pérenniser l'embauche d'un salarié. Les prévisionnels en bio me laissent penser que cette embauche est possible. Par rapport au conventionnel, le coût de production d'un animal est deux fois plus élevé. Mais la valorisation va tripler. Il faut dire aussi que la ferme était vraiment saine quand j'ai opté pour la conversion. C'est indispensable et ça a aidé à faire les investissements.

Quels conseils donneriez-vous à un candidat à la conversion ?

Les rotations sont plus rapides en bio. Elles se font

quasiment tous les 3 ans. Il faut donc s'y remettre à chaque fois et c'est quand même plus compliqué techniquement. Nous avons donc acheté une bineuse pour biner les céréales. C'est nouveau sur l'exploitation. Il y a aussi l'alimentation des animaux. Le plus dur avec le porc, c'est l'apport en protéine. J'ai donc commencé à faire du soja pour en apporter dans l'alimentation en faisant un tourteau gras. Il faut faire attention aussi à la situation économique de la ferme. Avec le porc, pour passer du conventionnel au bio, il y a beaucoup d'investissements au niveau des bâtiments ou du matériel. Pour avoir plus de garanties de revenus, ma priorité c'est l'autonomie : j'ai décidé d'adapter mon troupeau à ma capacité de production végétale et pas l'inverse. Cela permet d'avoir à acheter le moins d'aliment possible à l'extérieur.

Comment avez-vous vécu la baisse des rendements sur votre exploitation ?

En première année de conversion, la baisse de rendements n'a pas été énorme. Mais les pratiques de mes parents n'étaient pas non plus très loin des pratiques bio. Pour la seconde année de conversion des cultures, ça se présente assez bien. Elles sont encore relativement propres. Et puis l'expérience commence à entrer. Par exemple, je ne suivrai pas les recommandations du technicien sur le mélange pois / triticales la prochaine fois, car là, il y a trop de pois. Je vais aussi faire plus attention aux pigeons car ils ont l'air de particulièrement apprécier les cultures bio. Ils ont déjà fait des dégâts sur le soja. J'ai mis un épouvantail et ça a l'air déjà mieux.

Comment votre temps de travail a-t-il été impacté par la conversion ?

Sur les cultures, il y a plus de temps de travail car il y a plus de passages et plus d'interventions. Avec les rotations plus rapides, il y a aussi une augmentation du temps d'observation. Sur l'élevage, je souhaite travailler en litière accumulée et non en litière raclée pour réduire les

interventions et simplifier le travail. La maternité est le poste qui demande le plus de travail et j'espère au moins ne pas l'augmenter avec le passage en bio. Ma priorité ne sera pas la croissance de la productivité mais la mise en place d'un système qui fonctionne et dégage un revenu.

Comment vous êtes-vous armés pour la maîtrise des adventices ?

Je me forme essentiellement sur le terrain et grâce à des techniques bio que mon père a apprises et me transmet. Il y a aussi des formations proposées par le groupement des agriculteurs bio du Finistère, des réunions entre producteurs, organisées par la chambre d'agriculture et qui permettent d'échanger. Les échanges avec les autres producteurs sont vraiment importants pour s'épauler sur des solutions techniques ou pour profiter de l'expérience des autres.